

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION EXTRAORDIANIARE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 8 JUIN 2017**

### **Création d'un poste de rédacteur principal 2<sup>ème</sup> classe**

Suite à l'offre d'emploi paru sur « emploi-territorial » pour le remplacement de Madame Armand demandant sa retraite fin 2017, le conseil Municipal décide de créer un poste de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe.

### **Semaine en 4 jours pour la rentrée scolaire 2017-2018**

Suite à l'annonce conjointe du nouveau président de la République Monsieur Macron et de Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, offrant la possibilité aux communes de revenir à la semaine en 4 jours, le maire propose de donner son avis sur ce retour.

Le Maire rappelle le coût des activités périscolaires, le temps imparti pour les TAP au niveau du personnel.

La fragilité de notre fonctionnement puisqu'il repose en grande partie sur du bénévolat.

Après débat entre élus et vote à main levée, la majorité des élus se prononcent pour le retour de la semaine en 4 jours.

### **Nouveau commerce**

La Boulangerie a fermé ses portes la semaine dernière. Beaucoup d'habitants nous ont fait part de leur regret de ce départ.

Le conseil municipal se réjouit de voir l'installation d'une nouvelle boulangerie « La baraque à Pain » à compter de début juillet 2017 à l'ancien emplacement du « marché d'angélique ».

### **ALSH demande Subventions**

Monsieur le Maire expose la demande de subvention de la présidente de l'ALSH de Solognac-sur-Loire suite à la suppression de l'aide versée par le conseil Général (1.50/jour/enfant).

Le conseil municipal ne souhaite pas que le manque de trésorerie soit répercuté sur les familles et souhaite engager une réflexion avec toutes les communes utilisatrices de ce service.

### **Décisions du Maire**

Le droit de préemption n'a pas été exercé lors de la vente des biens : numéro 257 et 239 Section AI rue du stade.

*La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu en Mairie, à 20 h 15, **mardi 27 juin 2017***